

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°025/2023  
Commune de SAINT PARDOUX L'ORTIGIER

Nombre de conseillers		
En exercice	10	
Présents		
Votants		
Procurations		
POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
	0	0
Date de convocation		
17/05/2023		

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Martine DUMONT, Maire.

Présents :

Excusée :

Absents : MM PIESET Jean-Marc, PERRIER Antoine

A été nommé secrétaire de séance :

**Objet : TARIFS DE LOCATION DE LA HALLE**

Madame le Maire indique au le Conseil Municipal que la construction de la halle aux abords de l'Étang va être terminée et réceptionnée dans les prochains jours, elle propose aux élus de délibérer sur la mise à disposition privative de celle-ci ainsi que sur les tarifs de location (si il y a lieu).

Elle propose une saison test concernant les éventuelles demandes de particuliers ou d'associations, période durant laquelle aucune tarification ne sera appliquée. Concernant l'occupation des lieux pour des « marchés » en juillet et août, le vendredi soir, un montant de 100€ par soirée serait demandé à partir du 28 juillet 2023 à la Brasserie HV représentée par Stéphane HABRAN et Clémence VUILLEMET, organisateurs de « Fiesta St Pa » (location du site et du matériel, consommation d'électricité).

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:**

- ✓ **ACCEPTÉ** les conditions d'utilisation de la halle telles que présentées ci-dessus.

Pour copie conforme

Publié le 10 juin 2023

Affichée le :

Transmise au contrôle de légalité le :

Saint-Pardoux-L'Ortigier, le 9 juin 2023

Le Maire, Martine DUMONT

